

LES BREVES

Cadaujac

Janvier 2011 n°245

LE MOT DU MAIRE

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel, je vous souhaite, à toutes et à tous santé, bonheur et prospérité dans vos foyers, et réussite professionnelle tout au long de cette nouvelle année.

Que les difficultés éprouvées pour certains s'éclipsent dans l'ombre de lointains souvenirs en 2011.

Au nom de tous les Cadaujacais, je souhaite également beaucoup de joie aux nouvelles familles qui ont choisi d'élire domicile sur notre commune.

C'est avec un réel plaisir et l'exigence de vous offrir un Service public garant d'une intégration réussie que nous vous accueillons.

Malgré quelques embûches et imprévus parsemant subrepticement notre feuille de route et nos volontés, les projets annoncés l'an dernier ont été honorés, ou sont sur le point de l'être.

En 2011, nous tiendrons nos objectifs avec le même dynamisme et enthousiasme, priorité étant donnée à la solidarité, que je considère comme une valeur fondamentale.

L'an passé, de nombreux bénévoles et élus, relayés par nos agents, ont œuvré sans faille pour soutenir les plus démunis, confrontés bien trop souvent à des besoins vitaux devenus inaccessibles en ces temps de crise.

Ce volet social sera l'un des piliers de notre Agenda 21 sur lequel nous sommes mobilisés depuis le mois de mai 2010 pour décliner, ensemble, et sur notre territoire, le Développement Durable.

C'est-à-dire agir, pour laisser à nos enfants un monde plus naturel.

A très bientôt
Francis GAZEAU



SOMMAIRE

- AGENDA 21
- COLLECTES DES DECHETS
- LIGNES A GRANDE VITESSE
- CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12
- SEJOURS POUR ADOLESCENTS
- ASSOCIATIONS, ANIMATIONS



Agenda 21

Au mois de mai 2010, Cadaujac devient la 60ème collectivité en Gironde à s'inscrire dans une démarche d'élaboration d'un « Agenda 21 », un projet local associant la population sur des réflexions indispensables pour mieux vivre ensemble dans le monde de demain : comment appliquer localement les grands principes du Développement durable ? Comment parvenir à satisfaire nos besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures ? Comment parvenir à concilier progrès technique, modernisme, maîtrise des risques, protection de l'environnement... ?

Votre avis et vos préoccupations sur l'énergie, l'environnement, l'habitat et le cadre de vie, les transports, les dérèglements climatiques et leurs conséquences, le progrès... nous intéressent.

Un questionnaire est disponible en Mairie et prochainement en ligne sur www.mairie-cadaujac.fr. De plus un registre de concertation est ouvert au public depuis le 1er juillet 2010.

Ce questionnaire n'est pas un sondage d'opinion ; il a été conçu pour mieux cerner vos convictions, vos attentes et vos remarques. Nous vous remercions, par avance, du temps que vous lui consacrerez.



En Janvier
dans le hall de la Mairie
 exposition d'aquarelles,
 de photographies
 et de poèmes.
 par Guy Papin,
 Patrick Fauries
 et Patricia Grange
 « Regards croisés
 sur le Bénin »



PHARMACIE DE GARDE

Janvier

Dimanche 16	Blondel à Saint Morillon	05 56 20 20 75
Dimanche 23	Centre à Léognan	05 56 64 75 58
Dimanche 30	Capdeville à La Brède	05 56 20 20 06
Dimanche 6/02	Lafue à Cadaujac	05 56 30 71 07

• ASSISTANTE SOCIALE

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme Péliissier, sans rendez-vous, le mardi de 14h à 16h (urgence à la MDSI à Léognan au 05 57 96 02 60).

• PÔLE EMPLOI COMMUNAUTAIRE

Permanence en Mairie (à l'étage) de Mme Nouaux le mardi de 9h à 12h.
 Permanence assurée toute la semaine au Pôle Emploi Communautaire – Place Joane à Léognan au 05 57 96 96 70.

• MISSION LOCALE DES GRAVES :

Accompagnement pour les jeunes de 16 ans à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle. Mme Augem assure un accueil sur rendez-vous à Léognan au 05 56 64 70 63.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A toutes et à tous, l'équipe de la Bibliothèque adresse ses voeux les meilleurs pour 2011.

"A toi, si différent et qui me ressemble pourtant comme un frère jumeau ; ou l'éloge de la différence".

Exposition mensuelle : André Brink, Tahar Ben Jelloun, Alex Haley, Toni Morrison... Anti racisme, anti apartheid, anti esclavage, anti discrimination : romans, témoignages, documentaires : les écrivains de l'universalité !

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi et le samedi de 10h à 12h. L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous.



Renseignements au
05 57 83 12 42 ou bibliotheque.cadaujac@orange.fr

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE



Dans le souci de simplifier les démarches administratives pour le paiement du Centre de Loisirs, de la Cantine Scolaire, de la Garderie et des Transports Scolaires, la Mairie vous offre la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique.

Renseignements en Mairie et au **05 57 83 82 00**.

En espérant que cette nouvelle proposition de paiement recueillera votre adhésion.



Marché Dominical
Le marché de plein air se tient tous les dimanches matins de 8h à 13h sur la place de l'église.

Prévention - Sécurité

Les Sapeurs-pompiers du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde vont procéder au contrôle des ressources en eau publiques pour la défense incendie de notre territoire communal entre le 24 janvier 2011 et le 31 janvier 2011.

ENVIRONNEMENT



Planning de la collecte des déchets pour le 1^{er} semestre 2011

Les déchets verts : le mardi 15 février, 12 avril, 14 juin

Les encombrants : le jeudi 17 février, 16 juin

Inscription obligatoire la veille avant 16h au 0 805 020 002

ou par mail :

*dechets-verts.montesquieu@groupenicollin.com
encombrants.montesquieu@groupenicollin.com*

Rappel : Sortez vos déchets la veille de la collecte ! Communauté de Communes de Montesquieu

Site de Montesquieu :
 1 allée Jean Rostand 33651 Martillac
 Conseillers du Tri aux 05 57 96 01 22
 ou 05 57 96 01 24

Horaires déchetteries : du lundi au vendredi de 13h à 18h - Le samedi de 8h30 à 18h - Le dimanche de 8h30 à 13h - Fermées les jours fériés.

TELETHON

La journée du 4 décembre s'est bien déroulée grâce au dévouement de nombreuses **Associations Cadaujacaises** :

Gala, Ecole de Musique, Amap, CALC, La Barbouille, La Rando, Twirling, Cadaujaume, l'Asticot, Arts Martiaux Cadaujacais, Société des Fêtes, ACP Tricot, Le Patchwork, La Bougeotte, Sports Loisirs en salle, Le Club Photo et le CMJ.

Et de commerçants : Jardiland, But, Madalozzo, Liberty Coiffure, Magnolia, Le Pain de Main, Pharmacie Orenes, Casino, InterMarché, Coiffure Murielle, Café Valentin.

Un grand merci à tous pour votre participation qui a permis de récolter la somme de 1 199,47 €



RECENSEMENT DE LA POPULATION



Les populations légales 2008 sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Elles sont actualisées chaque année et les chiffres de la population sont pris en compte pour l'application des lois et règlements.

Populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011 :

Population municipale : 4 744
 Population comptée à part : 169
 Population totale : 4 913

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

La permanence de l'architecte conseiller Mme Van Der Elst se tiendra **le mercredi 2 mars** sur rendez-vous pris à l'accueil de la Mairie.

SECTEUR PASTORAL DES GRAVES

Prochaine messe : **le samedi 15 janvier à 16h30.**

Les messes seront célébrées à Cadaujac les 3^e samedis à 16h30 les mois d'hiver et à 18h30 les mois d'été.

Il n'y aura plus de messe le dimanche matin à Cadaujac car le secteur (canton de La Brède) est invité à se rassembler soit à Léognan (messe tous les dimanches à 11h), soit à La brède soit à Beautiran en fonction du calendrier qui sera affiché à l'église (messes à 11h). Une messe est aussi célébrée chaque dimanche matin à 9h à La Solitude à Martillac.

*Pour toutes demandes (baptêmes, mariages, etc.) adressez-vous au Centre Saint Jean Baptiste
 21 cours Gambetta 33850 Léognan - 05 56 64 75 40.*

LGV - Lignes à Grande Vitesse

Le samedi 11 décembre, à l'occasion de la journée européenne d'action contre les LGV, de tout le Sud-Gironde de nombreux cortèges ont convergé vers Langon pour exprimer le mécontentement d'une population qui se sent oubliée et sacrifiée au profit d'intérêts particuliers.

Une quarantaine de Cadaujacais a rallié le convoi passant par La Brède, Saint-Morillon, Saint-Selve, Saint-Michel de Rieufret et Illats pour manifester à 15h à Langon.

Le **Comité Consultatif** est composé de M. Le Maire, des élus des Commissions Urbanisme, Voirie et Environnement, des Présidents d'Associations culturelles et sportives et des représentants de quartiers :

- ✓ Quartier Bouscaut - Chantecric M. Boyé
- ✓ Quartier Laroche Mme Duvernet
- ✓ Quartier Millefleurs M. Borde
- ✓ Quartier Delube M. Collavigny
- ✓ Quartier de la Gare M. Labraise
- ✓ Quartier Armeau M. Rebière
- ✓ Quartier Balette Mme Taffard
- ✓ Bourg M. Vayssière
- ✓ Quartier Paté M. Lescarret
- ✓ Quartier des Pins M. Monge
- ✓ Quartier Meyney M. Laffeychine
- ✓ La Péguillère M. Daubord
- ✓ Clairière à Julia M. Beillot

Contacts à la Mairie au 05 57 83 82 00.



Extraits des délibérations du Conseil Municipal

Réunion du 15 décembre 2010

Délibération n° 2010-49

SIGNATURE CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

PERIODE 2010-2013

Le Contrat Enfance Jeunesse signé, le 20 décembre 2006, par la Communauté de Communes de Montesquieu et les communes du territoire a pris fin en décembre 2009. Le nouveau contrat 2010-2013 comporte un volet d'actions communales existantes et nouvelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales qui prendra effet dès l'année 2010 pour une durée de 4 ans.
- **A ENCAISSER** les sommes à percevoir de la Caisse d'Allocations Familiales au titre du contrat précité.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010-50

PRIME EXCEPTIONNELLE DE FIN D'ANNEE AUX EMPLOYES CONTRACTUELS

Elle est attribuée au personnel titulaire d'un contrat, présent au 31 décembre de l'année en cours. Cette prime exceptionnelle est versée en une seule fois sur le salaire de décembre.

Elle est calculée pour chacun des agents au prorata des heures hebdomadaires effectuées et du nombre de mois de présence dans la collectivité.

Il est proposé, à compter de l'année 2010, de majorer cette prime sur l'index du SMIG. Pour mémoire, cette prime s'élevait à 395 € en 2009 (délibération du 18 novembre 2009).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'attribuer, à compter de 2010, le versement de la prime exceptionnelle de fin d'année :
 - d'un montant de base de 400 €.
 - au personnel titulaire d'un contrat à durée déterminée présent au 31 décembre l'année.
 - calculée au prorata des mois de présence et du nombre d'heures hebdomadaires effectuées.
 - majorée annuellement sur l'index du SMIG.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010-51

ETUDE D'EQUIPEMENT EN EAU POTABLE ET EN ASSAINISSEMENT - ACCEPTATION SUBVENTION CONSEIL GENERAL

Programme 2009 - Chapitre 20414 - Article 928 - Tranche n° 19.E Dossier n° 2009/ - Subvention n° 2009-07230
Commission Permanente du 27/11/2009 - Montant des travaux : 3 750.00 € - Montant de la subvention : 750.00 €

La collectivité bénéficie d'une inscription au Programme Départemental 2009 pour la réalisation des travaux cités en objet.

Cette inscription porte sur un montant de travaux subventionnés de 3 750.00 € H.T.

La subvention payable en capital au taux de 20 % représente un montant de 750.00 € H.T.

Le montant de la dépense est estimé à 2 950.00 € H.T. soit 3 528.20 € T.T.C.

Le plan de financement prévisionnel des travaux à réaliser s'établit de la façon suivante :

- Subvention Conseil Général.....	750.00 € H.T.
- Autres subventions : Adour Garonne.....	1 975.00 € H.T.
- Autofinancement	225.00 € H.T.
Total.....	2 950.00 € H.T.

Soit 3 528.20 € T.T.C.

Le Conseil Municipal ayant déjà adopté le projet général de travaux :

- **APPROUVE** la consistance technique de la tranche retenue au présent programme suivant plans et devis établis par le Maître d'Oeuvre,
- **SOLLICITE** l'attribution de la subvention du Département,
- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de Bassin "Adour Garonne"
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches utiles auprès d'un établissement bancaire et signer le contrat de l'emprunt prévu au plan de financement prévisionnel,
- **S'ENGAGE** à mettre en place chaque année les ressources nécessaires au remboursement des annuités et à l'exécution des travaux d'entretien des ouvrages, et, le cas échéant, du matériel.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010-52

BUDGET COMMUNE - EXERCICE 2010 - DECISION MODIFICATIVE N°4 - VIREMENT DE CREDITS - AUTORISATION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la Décision Modificative indiquée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n° 2010-53

BUDGETS COMMUNAUX - ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2011

AUTORISATION

le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, mandater dès le début de l'exercice 2011, les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au

budget de l'exercice précédent, selon la ventilation présentée.

- **DECIDE** l'inscription des crédits aux budgets communaux 2011 (principal et annexe Assainissement).

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

4 ABSTENTIONS : Mme DUCOS, M. GRENIER, M. LOPEZ, Mme LOPEZ

Délibération n° 2010-54

BUDGET ASSAINISSEMENT - EXERCICE 2010 - DECISION MODIFICATIVE N° 3 VIREMENT DE CREDITS - AUTORISATION

Pour une meilleure lisibilité comptable, les frais de fournitures administratives rattachés au suivi administratif de l'opération d'extension de la Station d'épuration sont affectés sur le budget correspondant.

L'article concerné n'étant pas ouvert à ce jour, il y a donc lieu de prévoir les crédits nécessaires (article 6064).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la Décision Modificative indiquée.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n°2010-55

RESTAURANT SCOLAIRE - GARDERIE : REMISE GRACIEUSE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** d'accepter la remise gracieuse concernant les services de restauration et de garderie scolaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder aux régularisations budgétaires

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Délibération n°2010-56

AMENAGEMENT DE SECURITE ET D'ACCESSIBILITE EN TRAVERSEE D'AGGLOMERATION ET RESEAU D'INTERET LOCAL - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU CONSEIL GENERAL DE LA GIRONDE

AUTORISATIONS

Les actions inscrites dans le cadre de l'étude préalable à notre Convention d'Aménagement de Bourg (CAB) avec le Conseil Général font désormais l'objet d'un report d'instruction.

Les signatures de l'ensemble des CAB girondines en instance sont reportées à une date indéterminée suite à la décision du Département, à l'occasion du vote de son budget 2010, d'encadrer strictement ses dépenses d'investissement dans un contexte de réformes, sources de profondes mutations fiscales et institutionnelles à venir.

Les effets de cette position, imprévisibles à la date du vote de notre propre budget en mars dernier, ont retardé la réalisation de nos projets dans le secteur du « Bouscaut » qui étaient axés sur le volet de la sécurité routière et de l'accessibilité.

C'est aussi la raison pour laquelle les crédits inscrits n'ont pu être honorés par un démarrage visible d'un chantier attendu par une partie significative de la population.

A cet égard, je vous rappelle que nous nous étions officiellement engagés par délibération n°2009/56 du 18 novembre 2009 pour agir, en priorité, dès 2010, sur les secteurs du « Bouscaut » (RD 1113) et du Groupe Scolaire « Aliénor d'Aquitaine », à partir de 2011 (RD 108).

Au mois de septembre 2010, nous avons étudié, en concertation avec le Conseil Général, la possibilité de retirer, à titre dérogatoire, 4 des 9 actions du tableau de calage de la CAB correspondant au traitement de ces 2 secteurs à forts enjeux, à savoir :

- La traversée du Bouscaut - le carrefour du Bouscaut - l'entrée de ville par l'avenue de Courréjean - Le parvis du groupe scolaire

Cette initiative répond à des besoins avérés et urgents de mettre un terme aux conditions actuelles de circulation et de stationnement dans la traversée de ces 2 sections en agglomération, de garantir la sécurité des usagers, et de maintenir la continuité de la chaîne des déplacements conformément à notre Plan d'accessibilité, récemment approuvé.

Ces dossiers seront éligibles aux subventions dites « classiques », mais à des taux certes moindres que ceux consentis au travers d'une procédure de CAB.

Mais l'avantage du dispositif garantira une action effective à compter de 2011 et non à une date qu'il nous est, désormais, impossible de prévoir si ces opérations demeuraient dès lors rattachées au volet de la CAB, eu égard au contexte institutionnel et fiscal précédemment évoqué.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal,

- **SOLLICITE** les subventions classiques pour les travaux d'aménagement, de sécurité et d'accessibilité dans la séquence de traversée des routes départementales 1113 et 108, correspondant aux actions 1, 2, 4 et 5 retirées du tableau de calage de la Convention d'Aménagement de Bourg.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à la signature de tout acte dans le cadre de ce dossier et à l'encaissement des subventions correspondantes.

- PRECISE :

- que les crédits correspondants seront imputés sur le budget de l'exercice en cours, dont le programme prévisionnel d'aménagement est annexé à la présente délibération.
- que la priorité des actions sera ciblée, en 2011, pour le traitement du secteur du « Bouscaut » sur la RD 1113 (actions 1 et 2)

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

INFOS MUNICIPALES... INFOS MUNICIPALES...

CCAS - Opération Jeunes au stade

Dans le cadre de l'Opération Jeunes au Stade, initiée par le Conseil Général, la Mairie accompagne les jeunes de 8 à 18 ans (moins de 16 ans pour le football) pour assister gratuitement aux grands événements sportifs en Gironde.

Afin de participer à ces manifestations, contacter en Mairie, Mme Frédérique Borrueil au 05 57 83 82 07 pour vous faire inscrire au minimum 15 jours avant l'événement.



Calendrier proposé :

Samedi 29 janvier : Football - Girondins – Nice
 Samedi 5 février : Hockey sur glace - Bordeaux - Courbevoie
 Samedi 12 février : Football - Girondins - Caen
 Samedi 26 février : Football - Girondins – Auxerre

Samedi 5 mars : Hockey sur glace - Bordeaux - Mulhouse
 Samedi 12 mars : Football : Girondins - Monaco
 Samedi 26 mars : Hockey sur glace : Bordeaux - Anglet

SERVICE ENFANCE / JEUNESSE

- 2 jours au **Futuroscope** le jeudi 24 et le vendredi 25 février 2011 (vacances scolaires)

Tarif : 60 € tout compris (*transport – entrées – hôtel – restauration – encadrement*) pour les jeunes collégiens de Cadaujac de 12 à 15 ans.



- 2 jours de ski à **Luz Saint Sauveur** les 2 et 3 avril (week-end) - Tarif : 75 € tout compris (*transport – hébergement – repas - location skis - remontées mécaniques - cours de ski avec l'ESF - encadrement...*) pour les jeunes de Cadaujac de 14 à 17 ans.

Inscription pour ces 2 séjours **avant le 2 février** (attention places limitées).

Centre de Loisirs - Vacances de Février

Le Centre de Loisirs sera ouvert pendant les vacances d'hiver du **lundi 14 février au vendredi 25 février**.

Inscription du lundi 24 janvier au mercredi 9 février.

Recrutement des Animateurs

Les jeunes Cadaujacais intéressés par un poste d'animateur pour cet été peuvent faire acte de candidature dès à présent en écrivant à :

M. le Maire Hôtel de ville 3 place de l'église 33140 Cadaujac.



Goûter et spectacle de Noël offerts à nos Anciens



Spectacle de Noël offert aux jeunes Cadaujacais

ASSOCIATIONS...

LA RANDO CADAUJACAISE



La Rando Cadaujacaise vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs voeux pour 2011.

Pour tous renseignements concernant la marche, contacter

Mireille Villetorte au 05 56 30 77 33.

Dimanche 16/01 : La Brède - 10 km

Mardi 18/01 : Saint Michel de Rieufret - 12 km

Samedi 22/01 : Cayac pour tous – 9 à 16 km

Dimanche 30/01 : Portets complexe Mansancal – 10 km

LES ASSOCIATIONS CADAUJACAISES VOUS SOUHAITENT UNE BONNE ANNEE 2011 !

ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée Générale de la section des AC PG CATM TOE se tiendra le **vendredi 28 janvier à 21h** dans la salle du Club Amitié d'Automne.

CLUB AMITIÉ D'AUTOMNE

A tous et toutes, très bonne année 2011 et le bien le plus précieux qui n'a pas de prix : la santé. L'activité du Club reprendra sur une note festive le **mercredi 12 janvier** par la galette des Rois et la Présidente convie un maximum de personnes à cette manifestation de sympathie.



Mme Lidove, Présidente, annonce officiellement que l'Assemblée Générale du Club se tiendra le **samedi 22 janvier 2011 à 14h30** dans la Salle du Club, dans le Parc du Château. Cette séance de travail aura été précédée par une réunion du Conseil d'Administration du Club le **mercredi 12 janvier à 14h**. Il s'agit de contraintes légales auxquelles il convient de se plier.

La présence de l'ensemble des membres du Club est vivement recommandée le 22 janvier.

La Présidente rappelle que la première sortie du Club aura lieu le **jeudi 20 janvier** pour le 'Grain de Folie' à Artigues. Départ aux arrêts habituels à 10h45 précises.

N'hésitez pas à franchir le seuil d'entrée du Club où le meilleur accueil vous sera réservé les **mercredi et vendredi de 14h à 18h**.
Mme Lidove, Présidente, renouvelle à tous ses vœux les plus sincères d'une excellente année 2011 !

ARTS MARTIAUX CADAUJACAIS

Judo

15/01 Coupe régionale des entreprises à Coulounieix-Chamiers
22/01 Championnat 1^{re} division individuel à Lormont
23/01 Championnat de France Cadets-Cadettes à Lormont
30/01 Coupe individuelle Minimes
Coupe du jeune arbitre à Lormont
Passage de grades technique à Toulouse
05/02 Animation mini poussins à Pessac
06/02 Tournoi des petits tigres à Pessac
Critérium des Benjamins à Pessac
Le 27 novembre 2010 à Coulounieix-Chamiers, lors de l'examen kata, le Club présentait 7 candidats, tous reçus. Un candidat pour la ceinture noire a également été reçu. Il s'agit de la 56^{ème} ceinture noire formée au Club.

Le bureau et la présidente félicitent les judokas et surtout leur professeur, Marie-Claude Eynemard, et souhaitent à tous une bonne année.

Karaté

09/01 Championnat de Gironde de kumité Minimes-Cadets au Bouscat
06/02 Coupe régionale enfants à Coulounieix-Chamiers

Le bureau et la présidente vous souhaitent une bonne année à tous.



KARATE CADAUJACAIS

Deux nouvelles ceintures noires au Karaté Club Cadaujacais.

Le Karaté Cadaujacais prend son essor avec la réussite de 2 adhérents à la ceinture noire 1^{er} Dan.

La nouvelle présidente, Mireille Deglise et Yank Lussac ont brillamment réussi le passage de grade samedi 4 décembre au Bouscat aux grands plaisirs de leur professeur Patrick Deglise 4^{ème} Dan.

Quant à Marie-Alice Vigie, elle a aussi réussi la 1^{ère} partie technique du passage à la ceinture noire, il ne lui reste plus qu'à valider la 2^{ème} partie : les combats.

C'est avec beaucoup de persévérance et de courage, que ses trois pratiquants ont su mettre en valeur leur savoir-faire du samouraï occidental afin de non pas paraître, mais plutôt laisser exprimer l'essence même de leur être.

Leur professeur adresse ses félicitations et encourage les ceintures marron pour le prochain passage de grade

RCC

Le RCC dans son ensemble souhaite une bonne et heureuse année 2011 à tous les Cadaujacais.

Le RCC s'appuie sur la formation technique dès le plus jeune âge d'où l'importance de cette formidable école de rugby avoisinant la centaine de gamins encadrés par des éducateurs diplômés.

Sur la photo encadrant Jonathan Garcia pilier de La Rochelle (top 14) Tony Moretto et Benjamin Saunier composent la charnière des seniors 1. Ils ont tous les trois été formés dans cette école.

Le **samedi 22 janvier** les juniors de l'entente BCV recevront au stade B. Laporte en Championnat de France l'équipe de Hagetmau ; coup d'envoi à 15h30.

Le **16 janvier** les seniors du RCC recevront le club de Mimizan ; coup d'envoi à 14h et 15h30. Le **23** ils se déplaceront chez le voisin et leader incontestable Mérignac.

Venez nombreux les encourager.

GINETTE BARRAU qui faisait partie de l'équipe fondatrice du club en 1978 vient de nous quitter.

Elle fut la responsable de la première équipe féminine Cadaujacaise.

Elle est également la maman de Philippe et belle-maman de Maryline pour qui nous avons une grosse pensée.



BAMACO

Le Président et les membres de l'association Bamaco remercient tous les participants à la soirée campagnarde du 10 décembre 2010.

Le succès de cette soirée a été total, à tel point que certaines personnes ont dû se contenter de pique-niquer sur une botte de paille ! Merci aussi à toutes les "petites mains" qui nous ont aidé spontanément à l'organisation et au déroulement de cette soirée.

A très bientôt aux prochaines aventures ! Et tous nos meilleurs vœux pour 2011.



CADAUJAC SANS FRONTIERES

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2011 riche de rencontres et de découvertes.

Echange franco-allemand : Suite à une rencontre avec une professeur de Français du collège de Marbach-am-Neckar (près de Stuttgart), Cadaujac Sans Frontières organise un échange franco-allemand pour les collégiens de Cadaujac. Ainsi, une douzaine d'adolescents de 13 à 15 ans pratiquant l'allemand au collège seront reçus à Marbach pendant une semaine en avril 2011, lors des vacances de printemps. Chacun logera dans une famille allemande. L'objectif principal du séjour sera de faire connaissance avec le système éducatif allemand, puisque les jeunes Français participeront à 3 matinées au collège de Marbach. Quelques visites touristiques dans la région de Stuttgart et des activités sportives et culturelles en commun avec les correspondants seront également organisées.

En retour, nous recevrons les jeunes Allemands à Cadaujac la dernière semaine de mai. Nous travaillons au programme des activités de cette réception notamment avec notre collège.

Par cet échange, Cadaujac Sans Frontières souhaite que des liens entre jeunes européens se tissent, et ainsi établir les bases de futures relations durables.

Cours de langue : Nous n'avons pas eu beaucoup de retour concernant le sondage sur les cours de langue, mais nous prévoyons pour nos adhérents quelques séances d'anglais. Vous serez tenus informés par mail ou courrier.



123 SOLEIL, association des parents d'élèves des écoles de Cadaujac

Les membres de l'association 123 soleil, parents d'élèves des écoles de Cadaujac, souhaitent aux parents et aux enfants une belle et heureuse année 2011.

Pour nous contacter : association123soleil.cadaujac@bbox.fr ou **Mme Gilles : 05 56 30 96 58.**



L'association Cadaujaume (Destination... Bien-Être)

organisera sa prochaine réunion le **jeudi 27 janvier 2011 à 19h** à la salle annexe du Château de Cadaujac

Parmi **LES** bonnes résolutions de 2011, pourquoi ne pas commencer la nouvelle année en chouchoutant votre corps ? Et oui, chaque fois, c'est la même chose : penser à corriger certains comportements de l'année passée et recommencer la nouvelle sur d'autres bases, plus saines...

Mais, comment se remettre sur les rails ? Quels aliments sont des alliés incontournables ? Comment éliminer les toxines ? Quels trucs permettent de renouer avec son corps ?

Stéphanie Labussière, praticienne de santé naturopathe à Villeneuve d'Ornon, vous proposera plusieurs idées et clefs pour repartir du bon pied.

Venez découvrir ou « re »découvrir quelques solutions pour purifier votre organisme et vous mettre au vert.

Participation : 2 Euros pour les adhérents de l'association, et 7 Euros pour les autres personnes.

Attention places limitées. Sur inscription uniquement jusqu'au 20 janvier 2011 au plus tard.

Renseignements et inscription au 06 30 25 08 95 ou par mail : cadaujaume@free.fr ou via notre site : <http://cadaujaume.free.fr>

LA BOUGEOTTE

Toute l'équipe de La Bougeotte vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

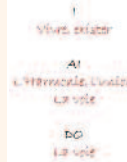
Prochain rendez vous :

- stage de **danses de salon** le **dimanche 23 janvier** de 14h à 17h, salle du complexe sportif

- stage de **danses country** le **samedi 5 février**, salle du complexe sportif, de 15h à 16h30 pour les débutants et de 17h à 18h30 pour les novices et intermédiaires suivi d'un **bal country** à partir de 20h45.

Inscriptions et renseignements au 05 56 30 02 55 ou par mail sur labougeotte.cadaujac@yahoo.fr

HARMONY-NAKAYOKU



Le laido est enseigné par Michel Girard (3ème dan laido), affilié au CNK (Comité national de kendo). **Qu'est-ce que le laido ?**

Le laido est un art martial traditionnel Japonais ayant pour but de dégainer et couper en un seul mouvement.

En étudiant les idéogrammes constituant le mot laido, on découvre une signification plus profonde de cet art qui pourrait se traduire par « La voie de l'unité de l'être ».

Contrairement au Kendo, le laido ne se pratique pas avec un opposant physique, mais seul contre un ou plusieurs adversaires fictifs dans une série d'enchaînements « katas » qui développent non seulement le maniement du sabre, mais également l'attention et la vigilance.

La tradition veut que la première formalisation du laido remonte au 16ème siècle. Après avoir disparu après la révolution Meiji en 1868 avec l'interdiction du port du sabre, sa pratique se développa à nouveau avec la création de l'école Muso-shinden ryu en 1933.

Le laido est aujourd'hui largement pratiqué dans le monde entier.

Cet étonnant succès pour un art martial somme toute très ésotérique est dû à une raison principale : La volonté des fondateurs du kendo moderne (1952) de ne pas voir l'art martial se dénaturer en sport. De plus, le pratiquant de kendo utilise son Shinai non comme un bâton mais comme un sabre, il est apparu utile de maintenir ses origines vivantes avec le maniement du sabre nu.

Renseignements : *salle de danse du Château le mercredi de 19h30 à 21h et le jeudi de 17h15 à 18h45 - 05 56 30 95 68.*

AMCC

ECOLE DE MUSIQUE

LA MUSIQUE ! C'EST DÈS 4 ANS !

Contactez-nous au 05 56 30 78 74

Chorale : Ça y est ! Elle repart !

Forte de 17 enfants, la chorale reprend les lundis et mardis, de 16h à 17h, dans le gymnase de l'école primaire. Les cours ont été déportés de nos locaux habituels afin de pouvoir accueillir les enfants présents en garderie scolaire.

Téléthon

Encore cette année, l'AMCC était présente pour le Téléthon. Des élèves ont participé le samedi soir au spectacle organisé pour cette occasion.

Le conseil d'administration tient à remercier et à féliciter tous les participants, et plus particulièrement Peyo Madoulaud, pour sa prestation à la flûte et les 4 jeunes guitaristes Maxime Cuggia, Rayan Keloufi, Pierre Louis Blayac et John Merillon.

Ecole de cuivres de Cadaujac

Venez rejoindre la Grande Famille des Cuivres !

La classe est ouverte aux enfants et aux adultes de tous les niveaux.

Mettez la pratique collective au cœur de l'enseignement musical.

Les professeurs sont de jeunes musiciens issus du conservatoire de Bordeaux, membres du Brass Band BorGiAq

Pour le plaisir de jouer, de pratiquer, de partager !

Ecole de Musique, 45 rue de l'ormeau

05 56 30 78 74 - 06 88 70 84 23



LA BARBOUILLE

Les adhérents de la Barbouille de Cadaujac se joignent à la Présidente pour vous présenter tous leurs vœux les plus sincères pour cette nouvelle Année 2011, que tous vos rêves se réalisent.

Notre après-midi au Lac de Calot du 15 Décembre a eu beaucoup de succès, merveilleuse rencontre de nos anciens et anciennes avec nos petits de la Poterie et de la Peinture qui ont offert un peu de soleil et d'amour avec un très joli conte de Noël.

A compter du 5 Janvier Valérie Haugazeau ouvre son cours de BD, il reste quelques places pour les enfants qui le souhaiteraient.

Les cours de Poterie pour Adultes du Lundi Matin et du Lundi soir peuvent aussi accueillir quelques élèves supplémentaires, Elisabeth les attend avec plaisir pour les initier aux joies de la Terre.

Contact : Dominique Lombart - 06 65 44 61 24 - domi.lombart@laposte.net - labarbouilledecadaujac.artblog.fr.

Fête en Cadaujac

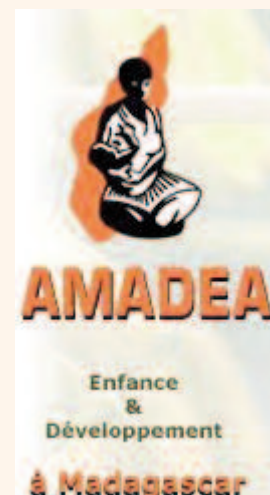
Samedi 5 février

à partir de 18h30

Bénévoles à l'Association AMADEA-Enfance et développement à Madagascar nous organisons une soirée festive à la salle du Château
 Tapas et ambiance banda, vente de galette des rois et boissons
 Participation de l'Ecole de Musique avec l'orchestre Papageno
 L'intégralité des recettes sera reversée à l'Association Amadéa
www.amadea.org

Entrée 4 € - Gratuit moins de 10 ans

Renseignements : 06 88 70 84 23 – 06 73 85 66 54



Samedi 5 février

à 20h30 au Château Bardins

HOMMAGE à

Mahmoud Darwich

Par Jacques Darquey, Bernard Lavidalie et Mostafa El Harfi

Récital poétique et musical

Mahmoud Darwich (1941-2008) est mondialement considéré comme un des plus grands poètes de langue arabe du XXème siècle. Poète engagé dans le conflit israélo-palestinien, il a participé au gouvernement de l'état palestinien en tant que ministre de la culture. Poète de l'exil et de l'amour, il est aussi celui de la paix et de la fraternité. Il laisse une œuvre très riche dont la modernité ne renie pas pour autant ses racines ancrées dans la tradition classique du moyen-Orient.

Renseignements & Réservations : 05 56 30 78 01 – chateau.bardins@free.fr

Réservation recommandée - Prix : 10 € à l'ordre de « Levain d'Emotions »



Théâtre

« Tailleur pour dames »

Comédie festive de Georges Feydeau - Mise en scène de Michel Cahuzac

Vendredi 11 février à 20h30

Salle du Château

2 heures d'avalanches de coups de ciseaux et de théâtre savoureux avec cette pièce d'anthologie qui reste l'un des chefs-d'œuvre du rire les mieux taillés !

Réservation dans le hall de la Mairie – Tarif unique à 17 €

Vendredi 28 janvier de 17h à 19h - Samedi 29 janvier de 10h à 12h - Lundi 31 janvier de 17h à 19h

Mardi 1er février de 16h à 18h - Mercredi 2 février de 16h à 18h - Samedi 5 février de 10h à 12h

Lundi 7 février de 17h à 19h - Mardi 8 février de 17h à 18h - Mercredi 9 février de 16h à 19h

Renseignements auprès de M. Charlier aux 05 56 72 65 99 ou 09 61 36 83 41.